



ETAT DE L'EXISTANT DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN VUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA FRANCOPHONIE

Outil pour l'action vers une stratégie francophone
pour le développement de l'EEDD

SYNTHESE



I - Présentation générale

Une étude sur l'Éducation à l'Environnement, pourquoi ?

En avril 2004 se tenait au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, le « Colloque international pour l'éducation à l'environnement pour un développement durable » organisé par Michel Ricard, chargé de mission du Premier Ministre. La représentante de l'UNESCO, en charge de la décennie pour l'Éducation en vue du Développement Durable, entendait parler à plusieurs reprises du « Plan National d'Action pour le développement de l'éducation à l'environnement » construit en France en février 2000 lors des premières assises nationales de l'éducation à l'environnement, organisées par le CFEEDD.

Elle a donc souhaité rencontrer le CFEEDD pour connaître la méthodologie qui avait permis la création de ce document.

S'ensuit un second échange, il est décidé de faire un point de l'existant de l'EEDD dans la francophonie et d'apporter les éléments qui pourraient conduire à la construction d'une stratégie francophone de développement de l'EEDD.

L'idée de cette étude était donc née et l'UNESCO missionnait le CFEEDD pour :

« Elaborer et mener une étude pour une meilleure connaissance de l'état de l'existant de l'éducation à l'environnement en vue du développement durable (EEDD) dans la francophonie. Cette étude cherchera à donner les éléments nécessaires à l'établissement d'une stratégie francophone de développement de l'EEDD qui viendra contribuer à la dynamique de la décennie. Ce document constituera également un véritable outil d'orientation pour une action concertée dans la francophonie [...] sous forme d'un rapport mettant à disposition des informations capitalisables par l'UNESCO et les organisations agissant dans le champ de l'EDD, en vue d'augmenter la qualité, la pertinence et l'efficacité de leurs interventions dans ce domaine. Les acteurs engagés pour le développement de l'EEDD devront pouvoir trouver dans les résultats de l'étude, les moyens pour donner plus de pertinence et de force à leur action. »

Avec qui, pour qui, comment ?

Depuis 30 ans, l'éducation à l'environnement a progressé grâce à l'action d'hommes et des femmes qui se sont employés, « au niveau qui convient » (comme le préconise d'ailleurs le principe 10 du sommet de Rio), à y travailler d'arrache pied.

L'avancée de l'éducation à l'environnement ou de l'éducation relative à l'environnement, qui deviendra peut être l'éducation en vue du développement durable, est effectivement bien une affaire profondément humaine ; les résultats de ces travaux l'attestent une nouvelle fois.

Les acteurs francophones engagés sur le chantier éducatif - qu'ils se reconnaissent de l'EE, de l'ERE, de l'EEDD ou de l'EDD - ont en commun de privilégier les formes d'actions participatives. **Une place réelle de participant** est revendiquée, attendue et espérée.

Nous avons fait le choix évident et logique d'inscrire l'état des lieux dans cette culture.

Un outil pour l'action

Le principal avantage de ce travail, conduit par des acteurs de terrain, est que nous pouvons espérer que les auteurs et les participants à l'étude, qui pour beaucoup l'ont construit et y ont participé en donnant du leur, en feront un bon usage. Par contre le principal inconvénient est la difficulté pour le chargé d'étude de prendre la distance nécessaire avec l'objet de l'étude pour atteindre une objectivité suffisante.

Ce travail n'a pas la prétention d'apporter un savoir, une vérité mais doit plutôt être vu comme un premier état des lieux de l'existant et surtout comme un outil pour l'action.

Il offre une photographie à l'instant « t » de l'état de l'éducation à l'environnement dans la francophonie. Il n'est donc pas exhaustif et ne saurait prétendre être le fruit d'un travail scientifique issu du traitement statistique des réponses d'un panel représentatif d'acteurs.

Mais avec 178 questionnaires renvoyés de 22 pays différents, et par des acteurs très divers, œuvrant à des échelles différentes, cet état des lieux est le reflet de la réalité vécue des acteurs francophones de l'éducation à l'environnement.

Ce sont bien sûr des acteurs qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

A de nombreuses reprises, les pilotes de cette étude ont pu regretter de ne pas faire équipe avec un sociologue ou un universitaire spécialiste de sciences de l'éducation. Les circonstances et les moyens consacrés à ce travail ne l'ont pas permis.

Rappelons-le, cette étude doit ouvrir à l'action, devenir un outil de développement et de prospective pour l'éducation à l'environnement.

En tournant ces quelques pages on pourra sans doute apercevoir des sentiers, des chemins, des pistes, des carrefours qui demanderaient d'aller plus loin. Que certains les empruntent... ! C'est vraiment le principal vœu que nous pouvons formuler à cette heure.

II – Les points marquants

1) Vous et votre pratique de l'EEDD

EEDD, ErE, EE ?

Globalement, nous pouvons dire que les acteurs francophones sont en plein questionnement quant à leur positionnement par rapport au développement durable et à l'influence de celui-ci sur l'appellation de leurs activités. Il est à noter que les termes de ce débat sont parfois contradictoires : EEDD, ErE ? Un développement peut-il être durable ?

Seraient à régler des problèmes de sémantique puisque l'EEDD est parfois remise en cause au profit de l'ErE. Cependant, beaucoup d'acteurs se retrouvent dans le texte de Rambouillet.

Des fondamentaux partagés

Cependant, à l'issue de cet état des lieux, force est de constater que des « fondamentaux » quant à l'EEDD se font jour de manière très nette. **Nature - valeur - responsabilité - compréhension - action** paraissent composer les 5 piliers sous-tendant l'action des personnes ayant accepté de participer à cette enquête.

Les acteurs de l'EEDD sont principalement issus du secteur associatif, puis viennent les enseignants et ensuite les acteurs des collectivités publiques. Les acteurs associatifs bénéficient d'une certaine reconnaissance pédagogique. Il semble intéressant de se questionner sur les fondements de cette reconnaissance.

Au-delà du métier d'enseignant, il existe un métier d'éducateur spécialisé en EEDD ; son développement est à surveiller au regard des pressions financières. Le profil de ces nouveaux acteurs sociaux est donc à affiner et à consolider car la précarité semble être la règle. Or il y a là un véritable secteur économique et social à épanouir.

Les méthodes pédagogiques choisies sont dites « actives ». Les pratiques pédagogiques spécifiques (pédagogie de projet, interdisciplinarité, pratique de terrain...), si elles sont connues, semblent trop peu mises en œuvre.

Les actions, de durée très variable, qu'ils conduisent sont principalement d'ordre de la sensibilisation, de l'éducation et de l'information – communication. Elles s'exercent essentiellement à destination des scolaires, même si les citoyens sont tous concernés bien sûr. Et sur ce point, les pays du Sud marquent une certaine avance sur ceux du Nord, les projets s'adressant souvent aux communautés dans leur ensemble.

Parmi les moteurs de l'action des personnes ayant répondu à ce questionnaire nous trouvons la lutte pour la nature et l'environnement mêlée à celle en faveur de l'épanouissement humain.

Les questions de la motivation et de la volonté des individus touchent au philosophique et sont souvent de l'ordre de l'engagement politique.

Prépondérance du facteur humain

Le travail des acteurs est facilité par le travail en équipe, les échanges, la mise en commun... Les facteurs humains sont donc prépondérants. Par contre, le manque de financement leur complique la tâche tout comme le manque de reconnaissance et le peu d'actions des politiques, qui trop souvent sont dans la contradiction entre les paroles et les actes.

2) La situation de l'EEDD dans votre pays

Des textes ? Des actes ? Des mesures ?

Premier constat : les acteurs connaissent mal les rares textes existant chez eux même si la présence de l'EEDD s'est faite plus grande dans les discours des hommes politiques !

L'enjeu de l'EEDD est omniprésent aux niveaux décisionnels mais on constate une absence de traductions concrètes sur le terrain.

De plus, les textes adoptés ne sont pas toujours réellement mis en vigueur, bien souvent faute de moyens ou de réelle volonté politique.

La création d'un observatoire francophone trouve là tout son intérêt ! D'autant plus qu'il ne semble pas en exister au niveau national contrairement aux centres de ressources.

Colloques, rencontres, débats... se multiplient mais sont-ils participatifs ?

Partout les liens entre l'EEDD sont maigres ou inexistantes. Un travail serait donc à conduire en ce sens.

De même, les acteurs souhaiteraient plus d'EEDD dans les programmes scolaires, même si elle y est rentrée progressivement ces dernières années. Puis surtout, ils en attendent une traduction concrète dans les pratiques.

Les gouvernements infra – nationaux jouent un rôle très important en matière d'EEDD car les problèmes environnementaux sont très liés à la vie quotidienne des gens et aux territoires de vie.

Quels effets peuvent avoir l'engagement – souvent très disparate d'un secteur à un autre – de ces acteurs – ci ? Les mêmes écarts sont relevés à ces niveaux-ci en ce qui concerne les lignes budgétaires identifiées dans le cadre de ces politiques.

D'ailleurs, les projets d'EEDD reçoivent des aides financières de sources multiples et ce sont les autorités publiques locales qui sont les plus actives, aux côtés de l'Etat.

Les politiques locales d'environnement sont très rarement accompagnées d'un programme EEDD, peut-être est-ce à encourager, à inciter ?

L'existence de protocoles signés entre différents ministères n'apparaît pas comme un levier important pour l'EEDD, leur efficacité est mise en doute faute de réels moyens budgétaires. Pourtant, on reconnaît à l'EEDD un caractère transdisciplinaire.

Les partenariats avec les ministères de l'Education recouvrent des réalités très différentes. Ce qui est certain, c'est que là – comme pour tous les autres partenariats et projets – les personnes jouent un rôle-clé dans ces montages de projets partenariaux : c'est la personne volontaire et déterminée qui fait que le projet fonctionne.

La formation à l'EEDD devrait être généralisée dans le parcours de formation des enseignants. Reste cependant à définir ce que recouvre pour nous la formation à l'EEDD !

Les représentants de la société civile engagés dans l'EEDD semblent peu présents dans les organismes de concertation. Il faudrait peut-être aider les acteurs à s'organiser pour qu'il se dotent de représentants, interlocuteurs légitimes des pouvoirs publics.

Il existe trop peu de conseillers pour l'EEDD pouvant aider, faciliter le montage de projets or il a été noté que ce travail en projets était primordial pour le développement de l'EEDD.

De plus, les actions d'EEDD sont rarement réellement évaluées faute de temps et de moyens, c'est fort dommage car cette étape permettrait d'orienter des choix, d'argumenter des propositions...

L'existence de réseaux facilite les actions et les acteurs de l'EEDD s'y montrent attachés. Ils sont relativement bien implantés dans le Nord et se développent dans le Sud et l'Est.

Ces réseaux seraient également à développer notamment en matière de recherche. Il est à regretter ici encore le faible investissement dans ce secteur de recherche. De plus, les résultats sont rarement bien diffusés et se retrouvent donc peu à disposition des acteurs ce qui est des plus regrettables.

Des échanges internationaux à vocation pédagogique existent depuis de nombreuses années. Il faudrait s'interroger sur leurs apports et intérêts effectifs puisque, si l'EEDD est bien un projet international, de telles manifestations sont aussi très coûteuses.

Les lieux dévoués à l'éducation deviennent des lieux exemplaires en matière de développement durable et cette image est certainement à poursuivre et à accentuer. Ce devrait continuer d'être une priorité des différents lieux d'accueil.

La question de l'audit économique, social et environnemental est donc un point important à travailler puisque les acteurs attachent de l'importance à la cohérence et aux aspects de la démarche. Pourquoi ne pas envisager des agendas 21 d'établissement ?

Ces dispositifs pourraient permettre d'aboutir à la certification d'établissements.

La collaboration entre acteurs de l'EEDD, collectivités et le monde de l'entreprise est encore balbutiante ; pourtant c'est sans doute là une des clés de la stratégie de développement de l'EEDD.

3) Votre avis sur l'évolution de l'EEDD

Les avis sont partagés : certains acteurs ont le sentiment de voir progresser leurs pratiques, d'autres en doutent. Ce dont nous pouvons être sûrs, c'est que l'EEDD n'est pas en plein essor dans la francophonie. Il y a nécessité d'un observatoire pour évaluer les pratiques tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Selon les différents acteurs, les mesures prioritaires à prendre auraient à voir avec la formation, le financement, l'introduction de l'EEDD dans les programmes... D'autres thèmes comme le partenariat, le montage de projets, les relations avec les pouvoirs publics... seraient sans doute les bienvenus également.

Cependant, l'EEDD est un champ complexe et il nous faudrait d'abord savoir quels types de formation nous souhaitons mettre en place et pour qui ? Quels outils utiliser, produire ?

Quelle place voulons-nous laisser, donner au secteur privé ?

Comment allier information, communication et éducation ?

Il est urgent de mettre en place plan d'actions et de stratégie, fruit d'une construction collective afin que chacun s'y retrouve et d'impulser dynamisme et intérêt.

4) Stratégie francophone de l'EEDD

Plusieurs documents posant des lignes stratégiques d'une stratégie de l'EEDD pour un territoire sont connus des acteurs ; cela aussi bien à un niveau local que régional ou national.

L'élaboration d'un Plan d'Action Francophone pourrait offrir aux différents acteurs un support utile pour cadrer leurs actions et interventions.

Mais, une telle démarche demande temps et argent pour permettre appropriation et participation du plus grand nombre.

III - Les perspectives

A tous il semble important de construire une stratégie pour permettre le développement de l'EEDD.

Cette stratégie collective doit permettre aux différents acteurs de voir loin, voir ensemble, dans le respect des différences, dans la complexité de cette action à mener. Le contexte de cette stratégie reste à préciser et les pistes à privilégier sont autant sur des attitudes individuelles que collectives. Elles ont à apparaître à tous les niveaux du territoire et à occuper les instances et lieux décisionnels.

Trois grands objectifs ou priorités se profilent à l'aune de cette étude.

*** Définir de quoi nous parlons**

La première des priorités pour permettre d'établir une stratégie efficiente serait sans nul doute de définir très clairement ce qu'est l'EEDD et qui en sont les acteurs.

Savoir de quoi l'on parle, mettre, tous et chacun, les mêmes sens sous les mêmes mots.

Quand faisons-nous de l'EEDD ? Quelles actions entrent dans ce champ ? Quelles sont les finalités visées par cette « éducation » ? Quel statut aux savoirs, aux apprentissages ? Quelles sont les pratiques effectives ?

Qui fait de l'EEDD ? Qui a un rôle à jouer en matière d'EEDD ? Les différents acteurs sont-ils complémentaires ? Doivent-ils l'être ? Comment pourraient-ils l'être ?

*** Donner les moyens d'agir à ceux qui font et à ceux qui veulent faire.**

Cet état des lieux semble confirmer la nécessité de former les individus à cette question et à cette pratique. Pour cela, il est nécessaire de mieux connaître les acteurs et ce qu'ils font déjà.

Nous avons pu confirmer par cette enquête que l'EEDD est bien le résultat d'un investissement personnel, d'un choix engageant et militant. Il est donc important de valoriser l'individu, de renforcer la mise en réseau des acteurs, de faciliter et d'encourager les échanges, les rencontres.

La mise en réseau des différents acteurs est certainement une des premières étapes à franchir.

Puis, quand les acteurs seront repérés, connus, identifiés, formés... ; mais aussi pour que tout cela soit possible et envisageable, il est urgent de songer à la reconnaissance de ces acteurs ! Cette reconnaissance passe notamment par les moyens financiers alloués aux projets d'EEDD conduits sur les différents territoires.

Proposition de synthèse – état des lieux demandé par l'Unesco - CFEE

Pour atteindre en partie cet objectif, il va nous falloir nous interroger sur le lien des acteurs aux collectivités publiques - locales et territoriales – mais également aux acteurs du secteur privé qui est encore à la marge et ne peut nécessairement que prendre un part croissante dans ces questions.

Dans tous les cas, quoi qu'il en soit, le maître-mot de l'EEDD est et doit rester celui de PROJET ! C'est bien par lui que l'action prend son sens.

*** Préparer les territoires à une mise en œuvre généralisée de l'EEDD.**

Cela va de l'attribution de crédits à l'adoption de textes réglementaires en faveur de l'EEDD en passant par l'inscription de l'EEDD dans le débat social et politique, le développement de la recherche en EEDD, la signature de protocoles mais également le soutien de dispositifs de formation des acteurs...

Il faut que l'espace francophone déjà parvienne à mutualiser et à partager ses expériences. Ce réseau d'échanges entre acteurs doit exister. Il faut encourager les projets partenariaux.

La création d'un Observatoire francophone de l'EEDD devrait permettre de recenser l'état du cadre réglementaire, les formations et métiers existants, l'adéquation de l'offre et de la demande, les financements attribués... dans les différents pays.

Les acteurs doivent apprendre à s'organiser, à collaborer et à travailler en partenariat. C'est ensemble qu'ils pourront peser et infléchir sur les politiques locales, territoriales, nationales et supra-nationales.

Pourquoi ne pas créer d'épreuves d'EEDD dans les examens ? Pourquoi ne pas instituer une journée mondiale de l'EEDD ? Il faut continuer de rêver, de proposer, d'inventer !